



## D4 2 ème Phase

Accèdent D4 Accession:

les 3 premiers des 3 poules A B E de 6 équipes. Soit 9 équipes.

les 2 premiers des 3 poules C D F de 5 équipes. Soit 6 équipes

Le meilleurs 3 ème des Poules de 5 équipes. Soit 1 équipe.

Quel que soit le nombre d'équipe en 1<sup>ère</sup> phase, la D4 Accession devra être composée de 16 équipes.

Pour déterminer les 16 équipes qualifiées pour la D4 Accession, en cas d'égalité de points dans les classements, il sera fait application des règles de départage du District de Football de Tarn et Garonne publiées sur le site.

Si un club possède 2 équipes engagées en D4, et qu'elles obtiennent le droit d'accéder en D4 Accession, elles seront dans des poules différentes en D4 Accession, sachant que seule l'équipe hiérarchiquement la plus élevée peut prétendre à l'accession en D3

Si un club possède 3 équipes engagées en D4, seulement 2 équipes ne pourront se qualifiées pour accéder en D4 Accession à condition que ces 2 équipes soit hiérarchiquement les plus élevées.

Si une équipe, qui n'est pas hiérarchiquement la plus élevée, est en position d'accéder en D4 Accession, celle-ci ne pourra accéder.

Seule l'équipe la plus élevée hiérarchiquement pourra prétendre à la montée en D3.

Les 16 équipes seront divisées en 2 poules de 8 équipes en matchs Aller-Retour.

Les 2 poules de 8 seront constituées à partir des classements de la 1<sup>ère</sup> Phase.

Le championnat D4 Accession 2<sup>ème</sup> Phase débutera les 20 et 21 Novembre 2021.

Poule de 6

Poule A 1 Albias 3 (2.2) 2 Castelsarrasin Gandalou 2 (2) 3 JEM 2 (2)

Poule B 1 Bessens (2.4) 2 Goudourville/Auvillar 2 (1.8) 3 Villemade 2 (1.4)

Poule E 1 Réalville 1 (3) 2 Nègrelisse/Montricoux 4 (1.4) 3 Albias 2 (1.2)

Poules de 5

Poule C 1 Campsas (3) 2 Escazeaux (1.5)

Escazeaux Loubéjac/Ardus 2 et St Nauphary 3 à égalité de points (6) sont départagées dans un championnat entre ces 3 équipes.

1 Goal Average Escazeaux (+3) 2 Loubéjac/Ardus (-1) 3 St Nauphary 3 (-2)

Poule D 1 Albias 1 (3) 2 Nègrelisse/Montricoux 3 (2.25) 3

Poule F 1 Aucamville 2 (3) 2 Malause 2 (2.25)

Meilleurs 3<sup>ème</sup> des Poules de 5 1 Loubéjac/Ardus 2 (1.5) et St Sardos/Comb/Bouillac (1.5)  
3 Réalville 2 (0.75)

Cas du club d'Albias : Les équipes Albias 1 Albias 2 et Albias 3 ont terminées la 1<sup>ère</sup> phase à une place leur donnant droit d'accéder à la D4 Accession.

Règlementairement, seules les équipes 1 et 2 dans l'ordre hiérarchique établi par le club, sont autorisées à accéder.

Classement pour établir les 2 poules de D4 Accession

1<sup>er</sup> de Poule : 1 Réalville (3) GA (+20) 2 Albias 1 (3) GA (+14) 3 Aucamville 2 (3) GA (+11) 4 Campsas (3) GA (+10) 5 Bessens (2.4)

2<sup>ème</sup> de Poule : 6 Nègrelisse/Montricoux 3 (2.25) 7 Malause 2 (2.25) 8 Castel Gandalou 2 (2)  
9 Goudourville/Auvillar 2 (1.8) 10 Escazeaux (1.5) 11 Nègrelisse/Montricoux 4 (1.4)

3<sup>ème</sup> de Poule de 6 12 JEM 2 (2) 13 Villemade 2 (1.4) 14 Albias 2 (1.2)

Meilleurs 3 Poules de 5 15 Loubéjac/Ardus 2 (1.5) St Sardos/Comb/Bouillac (1.5)

## D4 Accession

Poule A : Réalville 1 - Campsas 1 – Bessens 1 - Castel Gandalou 2 – Goudourville/Auvillar 2-  
Nègrepelisse/Montricoux 4 – Villemade 2 – Albias 2

Poule B : Albias 1- Aucamville 2 – Nègrepelisse/Montricoux 3 – Malause 2 – Escazeaux 1 – JEM 2 –  
Loubéjac/Ardus 2 – Saint Sardos/Comb/Bouillac 1

Rappel : Les clubs qui ont 2 équipes en D4 Accession, seul le classement des équipes d' Albias 1 et  
Nègrepelisse/Montricoux 3 sont pris en compte pour l'accession en D3

Le classement exact n'est pas respecté pour que les équipes d'Albias 1 et 2 et  
Nègrepelisse/Montricoux 3 et 4 ne soient pas dans la même poule

## Accessions:

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> des 2 poules de D4 Accession accéderont en D3.

Au cours de la 2<sup>ème</sup> Phase, le règlement des championnats Seniors Saison 2021/2022 sur les  
forfaits sera appliqué.

## D4 2<sup>ème</sup> Phase

Les autres équipes formeront la D4 2<sup>ème</sup> Phase, la commission communiquera avant la  
reprise de la 2<sup>ème</sup> phase sur l'organisation de la D4 2<sup>ème</sup> Phase.

Les 16 équipes qui évolueront en D4 2<sup>ème</sup> phase sont : Cazes 3 Vazerac 2  
Montbeton/Lacourt 2 Beaumont 2 FC Les 2 Ponts 2  
St Sardos/Comb/Bouil/Larrazet/Garg 2 St Nauphary 3 Corbarieu 1 Réalville 2  
Mirabel 2 Molières 3 Quercy Rouergue 2 Caussade 2  
Montpezat/Puylaroque 3 FC Brulhois 3 Albias 3

1 équipe qui s'est engagée en 2<sup>ème</sup> phase Saint Etienne 3. Soit 17 équipes.

Les équipes qui souhaitent s'inscrire ou les équipes qui souhaitent ne pas participer à la  
Division D4 2<sup>ème</sup> Phase doivent informer le District avant le 12 Novembre 2021.

Le Président de la Commission

Le secrétaire Général

JC Soletto

Didier Breil